

Pour une gestion durable du parc de l'île Saint-Germain Quelques propositions

Le parc de l'île Saint-Germain (PISG), sur la commune d'Issy-les-Moulineaux, a été créé et est géré par le département des Hauts-de-Seine. Il est donc placé sous l'autorité du président du Conseil général (CG), M. Nicolas Sarkozy, assisté de la vice-présidente en charge de l'environnement, M^{me} Odile Fourcade. D'une surface de 18,3 hectares, ce site pittoresque offre aux portes de Paris ses arbres de haute tige, ses aménagements paysagers qui lui donnent un air de campagne, et la Tour aux Figures de Dubuffet sur laquelle joue la lumière. À

l'écart du bruit et de la pollution automobiles, ce parc est un lieu de promenade et de repos plébiscité par les habitants d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt, villes manquant d'espaces verts.

Aménagements présents et futurs

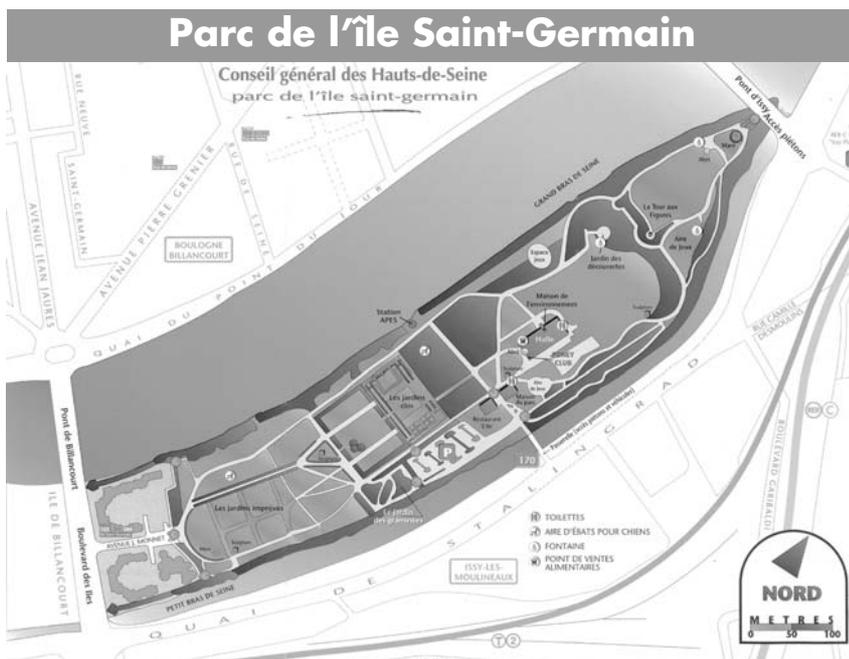
Les jardins imprévus sont enfin réouverts. Un jardin de plantes messicoles – bleuets, marguerites, ombellifères sauvages... – vient d'être créé. En cette fin d'été, ses coloris sont superbes.

Deux projets sont encore dans les cartons du Département :

- une nouvelle aire de jeux dotée d'une accessibilité maximale aux handicapés (pour 2006) ;
- un sentier de promenade passant sous le pont d'Issy et conduisant à la pointe amont de l'île d'où l'on jouit, sous les trois grands saules, d'une vue imprenable sur la Tour Eiffel. Ce dernier aménagement (prévu pour 2007), qui n'est qu'au stade d'avant-projet, devra donner au public un contact immédiat avec la rive du fleuve, donc comporter un sentier au ras de l'eau. Il devra aussi inclure le dégagement de la pile de l'ancien pont d'Issy, en pierre de taille de grand appareil, que l'on verrait bien traitée à la manière d'une ruine romantique.

Projet de charte

M^{me} Odile Fourcade et ses services étaient assistés depuis janvier 2003 d'une *Commission consultative des usagers* aux réunions plutôt épisodiques (*La Lettre* n° 34, p. 4). Il semble que cette instance soit appelée à disparaître. L'exécutif du Conseil général préfère élaborer une *Charte d'objectifs partagés pour une gestion durable du PISG*, document contractuel entre le CG, la ville d'Issy-les-Moulineaux, les associations de riverains, les entreprises qui interviennent dans le Parc ainsi que les services de police et de secours. Quand cette charte sera en vigueur, un *Comité consultatif* réunissant les délégués des organismes signataires sera mis en place par délibération du CG.



Diffusé par le Conseil général, ce plan exagère l'étroitesse du petit bras de la Seine et l'ampleur du grand bras. De plus, il ne situe pas les aménagements récents : jardin messicole et embarcadère créé pour l'escale de la navette fluviale (voir p. 4). Malgré cela, on y perçoit l'intérêt majeur du site, son caractère insulaire qui l'isole de la circulation routière.

Isséane

Pour mieux tirer parti des déchets ménagers

*Parlant sur le tri sélectif,
la nouvelle usine aura une moindre capacité de combustion*

Les discours lénifiants entendus ici ou là n'y feront rien : Paris et sa banlieue manquent et vont manquer de plus en plus de capacité pour traiter les déchets ménagers ; et ceci parce que la production de déchets s'accroît. Le tonnage collecté augmente de 1,1 % par an quand la population croît de 0,3 % (chiffres 1994-2002 communiqués par l'Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France). L'exécutif du Conseil régional s'est saisi du problème et Michel Vampouille, vice-président chargé de l'environnement, a une vue précise du problème : « Cela passe par [...] la réduction

à la source du volume des déchets, [et] la valorisation de la matière ».

Dans le Val de Seine, on sait que l'incinérateur d'ordures ménagères d'Issy-les-Moulineaux, dit *Issy I*, est en fin de vie tandis que, sur un terrain proche, un nouvel équipement dénommé *Issy II* ou *Isséane* s'édifie afin de reprendre cette activité, avec des évolutions dues au progrès des techniques et au renforcement de la législation sur la protection de l'environnement. Le chantier a d'abord pris plus d'un an de retard sur son calendrier initial, en raison d'un recours contentieux intenté par une entreprise riveraine. Il est

maintenant en hyperactivité, parfois de 6 h à 22 h. Les ingénieurs qui le dirigent affichent une certaine fierté en annonçant qu'une partie - plusieurs mois - du retard pris est rattrapée, sans que le chantier cesse d'être exemplaire, y compris au plan social. Ils se savent en effet regardés par la presse spécialisée (sans parler de l'Inspection du Travail). Depuis l'achèvement du viaduc de Millau, Issy-les-Moulineaux est le plus grand chantier de génie civil de France. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syctom de l'agglomération parisienne, syndicat intercommunal groupant 85 villes de 5 départements franciliens dont Paris.

suite page 3

Suite de la page 1

La place de la bicyclette

Dans le cadre de ce projet de charte, Val de Seine Vert a fait plusieurs propositions, parmi lesquelles le maintien du parcours cycliste provisoire, afin, dans l'attente d'aménagements cyclables définitifs le long des berges, de permettre la continuité du trafic conformément au *Plan des Déplacements Urbains* (PDU) qui préconise de favoriser l'usage de ce moyen de transport comme alternative à la voiture pour les courts trajets.

Avec ou sans bâtiments ?

Le projet de charte comporte l'éventualité de nouveaux bâtiments ou équipements dans le parc, entendant « favoriser la conception de nouveaux équipements ou bâtiments, ou leur rénovation, dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale ». Ceci nous conduit à rappeler notre **opposition à l'édification de tout équipement autre que les structures légères**

destinées au sport amateur et aux loisirs. Notre position se fonde sur le respect des prescriptions relatives aux espaces verts urbains figurant dans le *Schéma directeur de la région Ile-de-France* et dans le *Schéma directeur du Val de Seine* qui sont, rappelons-le, des documents normatifs.

Le public « acteur de la vie du parc »

La gestion courante du PISG, ainsi que l'envisage le Département, associera aux pouvoirs publics non seulement les associations, entreprises et administrations signataires de la charte mais aussi les usagers qui seront conviés à des réunions de concertation, dans le but de « sensibiliser le public du PISG au respect de l'environnement et à l'objectif du développement durable ». Mais, en l'état actuel du projet, les conditions et modalités d'ouverture du *Comité consultatif* à de nouveaux partenaires ne sont pas prévues. Nous pensons qu'une charte efficace doit être évolutive, qu'elle doit être une

structure souple, capable de s'autoréguler pour s'adapter aux situations à venir. Nous demandons en outre que le champ de saisine pour avis du *Comité consultatif* englobe la création des nouveaux équipements. Enfin, les suites données aux avis des associations et des entreprises devraient être communiquées systématiquement à tous les membres du *Comité consultatif*.

Et demain ?

Nos propositions d'amendement du projet de Charte concernant le PISG ont été adressées au Conseil Général des Hauts-de-Seine début juillet 2005. Si le Département a une volonté de gestion participative vraiment efficace, un texte définitif, acceptable par tous les partenaires, devrait voir le jour dès l'automne pour une entrée en application au début de l'année 2006. Ce serait un signe encourageant pour les usagers du parc de l'île Saint-Germain.

Luc Blanchard

luc.blanchard@free.fr

Les espaces verts et le PLU

Le *Plan local d'urbanisme*, en débat, prévoit, pour la ville d'Issy-les-Moulineaux, 43,8 ha d'espaces verts (cimetière et arbres d'alignement compris) contre 23 ha aujourd'hui. Progrès ? Oui, mais insuffisant. Le *Schéma directeur régional d'Ile-de-France* a fixé l'objectif de **10 m² d'espaces verts par habitant**, soit, pour les 63 000 Isséens actuels, 63 ha.

Comment appliquera-t-on - notamment sur les axes routiers départementaux qui traversent la ville - les normes de qualité de l'air qui entreront en vigueur en 2010 : moins de 40 microgrammes de dioxyde d'azote et moins de 30 microgrammes de particules fines par m³ d'air ? On peut prévoir que les agences de notation ne placeront pas Issy-les-Moulineaux en tête de classement pour la qualité de vie, dans les prochaines décennies. Or, de plus en plus, dans la compétition entre communes des abords de Paris, ce critère prendra de l'importance, en réponse aux attentes de l'opinion.